

## Communiqué de presse

---

### **Garantie prolongée sur les chaudières à condensation Bulex nouvellement installées : maintenant avec 3 ans de garantie**

**Pour toutes les chaudières murales à condensation (jusqu'à 45 kW inclus) installées entre le 1er mai et le 31 décembre 2017, les propriétaires bénéficient maintenant d'une année de garantie supplémentaire ! Pourquoi ? Parce que la grande qualité de la large gamme de chaudières à condensation Bulex mérite d'être fortement promue.**

#### **3 ans de garantie**

Bulex propose une large gamme de chaudières à condensation. Ces chaudières ont en commun leur excellent rapport qualité-prix. Pour souligner cette grande qualité, Bulex offre trois ans de garantie sur ses modèles de chaudières murales à condensation d'une puissance allant jusqu'à 45 kW installées depuis le 1er mai 2017. Rien ne change en ce qui concerne les cinq ans de garantie sur le corps de chauffe en inox et les dix ans de garantie sur le corps de chauffe en fonte d'aluminium/silicium, mais Bulex porte les deux ans de garantie sur les autres éléments à trois ans jusqu'au 31 décembre 2017. Cette offre est valable sur toutes les nouvelles chaudières à condensation de type Thema CONDENS, Thermo MASTER et Isotwin CONDENS d'une puissance de 45 kW ou moins. Pour pouvoir bénéficier de l'offre, l'enregistrement en ligne de la carte de garantie est exigé.

Plus d'info sur [www.bulex.be/3-ans-garantie](http://www.bulex.be/3-ans-garantie)

#### **Avantageuses et économes en énergie**

Les chaudières à condensation ont un avantage considérable par rapport à une chaudière atmosphérique. Grâce à la technologie de condensation, les gaz de combustion, formés en majeure partie de vapeur d'eau chaude et qui constituent en soi une source d'énergie, ne sont plus simplement rejetés par la cheminée. En les utilisant comme source d'énergie supplémentaire, le rendement d'une chaudière à condensation Bulex est jusqu'à 35% supérieur à celui d'une chaudière atmosphérique. Ce qui représente pas mal d'énergie. Le prix d'achat d'une chaudière à condensation est de plus comparable à celui d'une chaudière atmosphérique et les frais d'entretien ne sont pas plus élevés. Les frais d'installation lors d'un remplacement se récupèrent rapidement sur la facture énergétique.

#### **À chacun selon ses besoins**

La gamme de chaudières à condensation Bulex comprend aussi bien des chaudières mixtes que des chaudières 'chauffage seul'. Avec une chaudière mixte, l'échangeur de chaleur sanitaire intégré permet de produire à la demande l'eau chaude sanitaire. Ces chaudières permettent donc de produire à la fois le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Si les besoins en eau chaude sanitaire sont plus importants, il est préférable de choisir une chaudière 'chauffage seul' et de la combiner avec un boiler d'eau chaude de différentes contenances. Dans ce cas, la chaudière à condensation chauffe si nécessaire le boiler d'eau chaude. Grâce à ces différentes possibilités, l'offre élargie de Bulex répond parfaitement aux souhaits et besoins de chaque propriétaire individuel.

### **Trouver la bonne chaudière à condensation**

Vous aimeriez découvrir rapidement quelle chaudière à condensation conviendra le mieux à votre situation ? Faites le bon choix en un clin d'œil grâce à l'Instal XPert. Vous le trouverez sur [www.instalxpert.be](http://www.instalxpert.be).

---

#### **Contact :**

**Sarah Pelegrin**

**[Sarah.pelegrin@bulex.be](mailto:Sarah.pelegrin@bulex.be)**

**02/555 13 92**

#### **À propos de Bulex :**

Cela fait plus de 80 ans que Bulex propose une large gamme de systèmes de chauffage et d'eau chaude. En Belgique, Bulex est la marque la plus importante dans le domaine de la technologie pour le confort de la maison. Bulex continue à innover avec des chaudières, des panneaux solaires ou des pompes à chaleur offrant des solutions respectueuses de l'environnement. Les chaudières à condensation de Bulex combinent des technologies fiables et garantissent toujours le plus grand confort. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site : [www.bulex.be](http://www.bulex.be).